

Plan d'action –
Développement durable 2021- 2022

PLAN DE TRANSITION



**Place
des
Arts**

Avril 2021

Table des matières

Contexte	3
Orientation stratégique 1 - Amener la culture au plus grand nombre	4
Tableau des actions	5
Orientation stratégique 2 - Mettre en place des mesures écoresponsables dans nos activités artistiques et administratives	6
Tableau des actions	7
Orientation stratégique 3 Gérer nos actifs avec la plus grande exemplarité	8
Tableau des actions	9

Contexte

La Société de la Place des Arts de Montréal est assujettie à la Loi sur le développement durable et à la Stratégie Gouvernementale de Développement Durable 2015-2020 (prolongée en 2021) du gouvernement du Québec. C'est dans ce contexte que nous avons élaboré un Plan d'action en Développement Durable (PADD) pour l'année 2021-2022 qui prendra effet au 1^{er} avril 2021.

Le PADD 2021-2022 présenté dans ce document se veut à la fois une continuité des actions du plan précédent (PADD 2015-2020), mais aussi un outil nous permettant de faire le point sur nos ambitions et nos concrétisations en matière de développement durable.

L'année 2021-2022 sera une année de transition pour la Société de la Place des Arts de Montréal dont l'ambition est de devenir une référence en matière de développement durable dans le milieu des arts de la scène. Cette ambition s'inscrit aujourd'hui dans l'écriture de ce plan d'action transitoire et servira de prémisse à l'élaboration du prochain plan de développement durable 2022-2027.

Trois orientations stratégiques encadrent l'ensemble de nos actions :

1. Amener la Culture au plus grand nombre
2. Mettre en place des mesures écoresponsables dans nos activités artistiques et administratives
3. Gérer nos actifs avec la plus grande exemplarité

Ces orientations sont les leviers autour desquels sont arrimés nos engagements et nos cibles de développement durable pour l'ensemble de l'organisation.

Orientation stratégique 1

Amener la Culture au plus grand nombre

La Société de la Place des Arts de Montréal a un impact positif sur la communauté grâce à la portée de ses activités artistiques. Pour développer cet impact et s'adapter aux nouveaux modes de vie résultant de la pandémie (distanciation sociale), elle fait du rayonnement de la Culture et de son accessibilité au plus grand nombre une priorité.

Voici les objectifs que nous nous donnons :

1. Mettre en œuvre les nouvelles initiatives de la programmation Éducation et Collectivités
2. Avoir une meilleure connaissance de la diversité et développer une vision et une orientation stratégique
3. Poursuivre les activités numériques élaborées pendant la pandémie et en mesurer la portée et l'impact (dont la diffusion numérique des spectacles)
4. Assurer un déploiement numérique stable pour l'ensemble des webdiffusions

Cette orientation de notre PADD vise à renforcer la gouvernance du développement durable pour notre organisation (orientation 1 de la SGDD) et répond aux objectifs de la Stratégie Gouvernementale de Développement Durable en offrant l'accès et la participation à la vie culturelle (objectif 1.4).

Elle favorise aussi l'inclusion sociale et réduit les inégalités sociales et économiques (orientation 4 de la SGDD) en maintenant le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés (objectif 4.3).

De plus, elle répond aux objectifs prioritaires de développement durable de l'ONU :



TABLEAU DES ACTIONS

1. PROPOSER UNE PROGRAMMATION ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS		
Objectif	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Mettre en œuvre les nouvelles initiatives de la programmation Éducation et Collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser le plan triennal de développement du programme éducatif • Réaliser le projet pilote jeunesse en art adapté • Réaliser le festival l'Art en soi 	Programmation et Marketing
2. DÉVELOPPER NOS VALEURS D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Avoir une meilleure connaissance de la diversité et développer une vision et une orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux de la diversité et produire et déposer un plan DEI incluant la vision et des orientations stratégiques selon les axes de la programmation, du public et des employés 	Direction générale, Comité de Direction et Comité DEI
3. RENFORCER LA PORTÉE NUMÉRIQUE DE LA CULTURE		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Poursuivre les activités numériques élaborées pendant la pandémie et en mesurer la portée et l'impact (dont la diffusion numérique des spectacles)	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la croissance de la portée selon les différentes plateformes • Élaborer un tableau de bord stratégique pour suivre l'ensemble des initiatives 	Programmation, Communications et marketing et Service à la Clientèle
4. MISE À NIVEAU DES CAPACITÉS NUMÉRIQUES		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Assurer un déploiement numérique stable pour l'ensemble des webdiffusions	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'infrastructure existante pour avoir une ligne dédiée à la webdiffusion 	Services scéniques

Orientation stratégique 2

Mettre en place des mesures écoresponsables dans nos activités artistiques et administratives

En tant que société d'État, la Société de la Place des Arts de Montréal se veut exemplaire en matière de gestion durable de ses activités, en particulier en ce qui a trait à la gestion de ses bâtiments (fait l'objet d'une orientation dédiée – Orientation 3), de ses approvisionnements et de ses événements, dans un contexte de lutte aux changements climatiques.

Pour se faire, elle se fixe les objectifs suivants :

1. Diminuer les GES liés aux déplacements en offrant des alternatives aux employés
2. Utiliser son pouvoir d'achat pour soutenir l'économie verte et locale
3. Répertorier les meilleures pratiques et tendances en matière de production de spectacles et d'événements écoresponsables

Travailler sur la mobilité des employés de la Place des Arts répond à l'orientation 7 de la SGDD, soit : soutenir la mobilité durable avec l'objectif d'accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables (objectif 7.1).

Le deuxième objectif s'inscrit dans l'orientation 2 de la SGDD qui permet de développer une économie prospère d'une façon durable, verte et responsable et plus précisément dans l'objectif 2.2 qui appuie le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec.

Finalement, en répertoriant les meilleures pratiques et tendances de notre industrie nous renforçons les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (orientation 1, objectif 1.1).

Cette orientation concorde avec les objectifs prioritaires de développement durable de l'ONU suivants :



TABLEAU DES ACTIONS

5. RÉÉVALUER LES MESURES MISES EN PLACE POUR LES EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DE LA REPRISE		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Diminuer les GES liés aux déplacements en offrant des alternatives aux employés	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les tendances et besoins en matière de déplacements pour le retour au travail Identifier des initiatives pour inciter au transport collectif et actif 	Ressources Humaines et Service à la clientèle
6. ÉCORESPONSABILISER LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Utiliser notre pouvoir d'achat pour soutenir l'économie verte et locale	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le diagnostic de nos achats 	Finances (approvisionnement) et toutes les directions
7. MIEUX COMPRENDRE ET DÉVELOPPER NOS CONNAISSANCES DE L'ÉCOSYSTÈME DANS LA PRODUCTION DE SPECTACLES ET D'ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Répertorier les meilleures pratiques et tendances	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les meilleures pratiques en place par les producteurs et compagnies artistiques Renouveler la certification scène écoresponsable (dossier de candidature) Faire une étude de remplacement des bouteilles d'eau avec la proposition de solutions alternatives 	Service à la clientèle et Services scéniques

Orientation stratégique 3

Gérer nos actifs avec la plus grande exemplarité

Par notre rôle d'administrateur de lieu de diffusion artistique, nous pouvons agir concrètement en matière de développement durable en réduisant nos émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) liées à la consommation énergétique de nos bâtiments et en adoptant une gestion responsable de nos matériaux et de nos matières résiduelles.

Voici les objectifs que nous nous fixons pour y arriver :

1. Réduire les émissions des GES par une utilisation optimale des équipements et des infrastructures
2. Adopter une gestion responsable des matériaux dans l'ensemble des opérations
3. Adopter une gestion responsable des matières résiduelles dans l'ensemble des opérations

Ces objectifs cadrent toujours avec l'orientation 1 de la SGDD : renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique et plus précisément avec l'objectif 1.1 : renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

Les objectifs prioritaires de développement durable de l'ONU pour cette orientation sont :



TABLEAU DES ACTIONS

8. APPLIQUER UNE GESTION ÉNERGÉTIQUE RESPONSABLE ET RAISONNÉE		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Réduire les émissions des GES par une utilisation optimale des équipements et des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les cibles budgétaires réduites grâce à la mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique et évaluer son efficacité • Générer des rapports conséquents et cohérents afin d'établir un outil permettant une prise de décision • Optimiser l'utilisation de la chaufferie et centrale thermique 	Immeubles et sécurité (Immeubles)
9. BONIFIER LA PROCÉDURE DE GESTION DE PROJETS D'UNE RÉFLEXION SUR LA VALORISATION DES MATÉRIAUX INTRANTS ET EXTRANTS		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Adopter une gestion responsable des matériaux dans l'ensemble des opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un inventaire des principaux matériaux consommés à la PDA et identifier les bonnes pratiques et alternatives pour optimiser leur utilisation • Amorcer l'analyse et la réflexion sur la gestion responsable des matériaux en vue de réviser la procédure de gestion de projets 	Immeubles et sécurité (projets)
10. REPENSER LA CONSOMMATION DE PAPIER ET CONSOMMABLES PAR L'IMPLANTATION DU VIRAGE NUMÉRIQUE		
Objectifs	Cibles 2021-2022	Équipes concernées
Adopter une gestion responsable des matières résiduelles dans l'ensemble des opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation d'horaires informatisés sur le web pour l'accueil et les bars • Réflexion sur le besoin du papier et les processus 	Ressources Humaines, Service à la Clientèle, Finances (Informatique) et toutes les directions